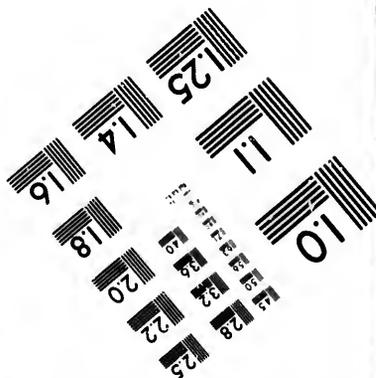
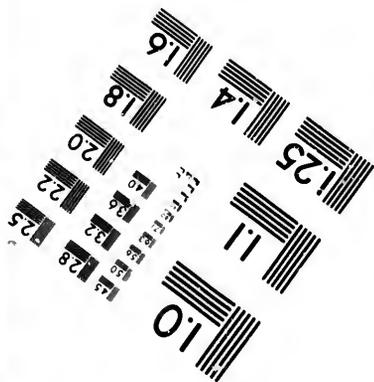
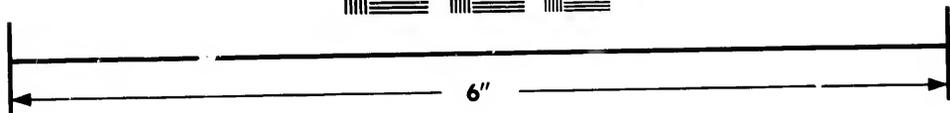
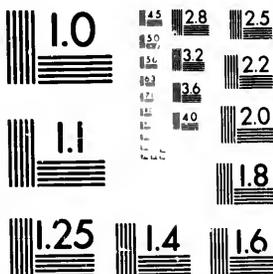


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4533

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	15X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

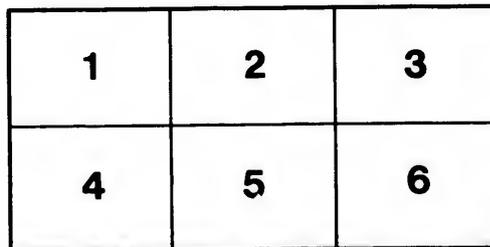
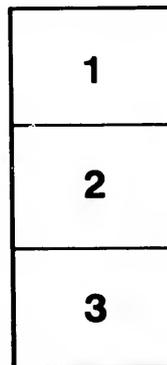
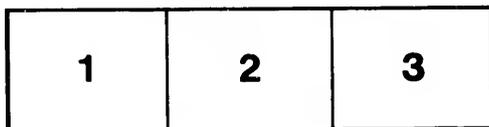
Metropolitan Toronto Library
Canadian History Department

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Metropolitan Toronto Library
Canadian History Department

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ils
u
lifier
ne
age

rata
o

nelure,
à

32X

5711

EXÉCUTION
DE
EUGÈNE POITRAS
CONVAINCU DU
MEURTRE DE J. B. OUELLET.

Lundi matin, 20 septembre 1869, Eugène Poitras est mort sur l'échafaud.

Trouvé coupable, le 24 juin, du meurtre de Jean-Baptiste Ouellet et condamné, le lendemain, à être pendu le vingtième jour du mois d'août suivant, Eugène Poitras obtint, sur requête au gouvernement, un sursis jusqu'au 20 de septembre. Cette requête représentait, entre autres allégués, que le condamné n'appartenait pas au district de Saguenay ; que l'offense n'avait pas été commise dans le comté de Charlevoix ; que le comté avait toujours joui d'une réputation de moralité, telle qu'il n'était pas nécessaire de donner à sa population le spectacle d'une exécution pour servir d'exemple ; qu'enfin la preuve contre Eugène Poitras était tout-à-fait circonstancielle. Pour ces raisons, les réquérants intercédèrent pour obtenir une commutation de sentence. Le gouvernement ne crut pas devoir accorder cette demande et jeudi, le 16 septembre, M. P. H. Cimon, shérif du district de Saguenay, recevait de l'honorable secrétaire d'Etat la lettre suivante :

" Québec, 14 septembre 1869.

" Monsieur,

" Je vous informe de nouveau, comme je l'ai déjà fait, il y a un mois, que la date fixée pour l'exécution d'Eugène Poitras est le vingtième jour de septembre courant et que, conformément à la décision du gouverneur-général, en conseil, le vingtième jour de septembre courant, la sentence portée contre le dit Eugène Poitras devra être mise à effet.

Je demeure, Monsieur,
Votre très-humble serviteur,

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat."

" M. le Shérif,
" Malbaie.

Le lendemain matin, vendredi, M. l'abbé Doucet, curé de la Malbaie, accompagné du shérif, se rendit auprès du prisonnier pour lui annoncer la fatale nouvelle et lui donner les secours de la religion.

En apprenant son sort, le condamné parut affaissé pendant quelques minutes, puis il dit aux personnes présentes : " *Qu'il est terrible de mourir par la main des hommes et de savoir que dans quelques heures, je serai enterré vivant ! . . . Les hommes peuvent me sauver et ils ne le font pas. . . J'ai rendu souvent des services et j'ai sauvé d'une mort certaine des personnes qui auraient péri, si je ne leur avais servi de pilote. . . Ces personnes n'ont pas eu d'égards pour moi et ne sont pas venues me sauver lorsque la mort me menaçait.*"

Jusqu'à ce moment, Poitras conserva l'espoir d'une évasion. Il sollicita des personnes qui l'approchaient les moyens de lui procurer la liberté, et leur promettait que personne ne le reverrait dans le pays ni ailleurs. Il leur disait qu'en lui refusant les moyens de le faire évader, ils se rendaient la cause de sa mort et de sa damnation. " *J'ai été, disait-il, malheureux dans ce monde et je serai malheureux dans l'autre.*"

Voyant l'inutilité de ses tentatives, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. Depuis samedi jusqu'au moment de son exécution, les affaires de son salut l'occupèrent exclusivement et il eut de longues et fréquentes entrevues avec son confesseur.

Le dimanche, M. le curé Doucet recommanda à peu près en ces termes, aux prières des fidèles, " Eugène Poitras qui devait mourir sur l'échafaud, le lendemain à 10 heures. Pour la première fois en cette paroisse, nous avons la pénible tâche d'annoncer à l'avance la mort

“ d'une personne. L'heure à laquelle nous devons mourir n'est pas ordinairement connue : le Seigneur dit que la mort vient nous surprendre, comme un larron, au moment le plus inattendu. Pourquoi donc faut-il annoncer aujourd'hui, à l'avance, la mort de Eugène Poitras ?—C'est que le malheureux doit mourir pour le crime qu'il a commis. Notre devoir, mes frères, est de faire preuve, en cette circonstance, de charité chrétienne. Vous devez prier pour le salut de son âme, quoique le condamné soit un criminel. Dans une famille, les frères ne doivent pas prendre en haine un frère méchant et vous aussi, vous devez prier pour le condamné, pour votre frère, tout grand criminel qu'il est.—L'église en ces circonstances affligées, entoure le condamné à mort des soins les plus affectueux et lui fournit tous les moyens de sauver son âme.

“ Depuis sa sentence, nous nous sommes fraternellement fendu auprès du prisonnier pour l'exhorter à terminer ses jours d'une manière digne d'un chrétien. Nous avons la satisfaction de vous annoncer aujourd'hui que Poitras est décidé à donner de bon cœur sa vie pour expier ses fautes. Mais il a besoin de prières que vous ne lui refuserez pas sans doute. Comme bons chrétiens, demandez à Dieu que le condamné ait le courage et les forces nécessaires pour marcher à son supplice. Par le secours de vos prières, le malheureux condamné obtiendra de Dieu le courage et les forces dont il aura besoin au moment suprême et la grâce de faire une bonne mort. Cette nuit, la dernière que le condamné doit passer, nous irons l'assister et lui offrir les consolations de notre ministère. Les angoisses de celui qui voit une mort inévitable le menacent sont difficiles à supporter dans les heures de la dernière nuit : Jésus-Christ, lui-même, le fils de Dieu, en a ressenti les horreurs dans le Jardin des Oliviers et ce n'est que par la prière qu'il a lutté contre les tortures qu'endurait son âme divine.

“ A sept heures demain matin, nous dirons une messe basse dans la salle de la prison. Le condamné assistera à cette messe.

“ Nous recommandons aux personnes qui assisteront à l'exécution, d'observer le bon ordre et de ne pas franchir les limites qui leur seront assignées. Vous devez vous y rendre, non comme à un spectacle, mais bien pour y puiser de salutaires enseignements pour vous et pour vos enfants. Vous devez vous former une idée de l'énormité du péché et de la position terrible qui attend le pécheur au jugement dernier. Vous pouvez donner à vos enfants des leçons précieuses, leur faire observer que l'on ne devient pas grand criminel en un jour et que la voie qui conduit à l'échafaud a

“ pour première étape les moindres fautes non corrigées et l'oubli des préceptes religieux.”

Après cette allocution, M. le curé, dont l'émotion a été fortement partagée par les assistants, prie ses paroissiens de se rendre à l'église le soir, pour y réciter les prières à l'intention du condamné. A sept heures, plusieurs centaines de personnes se rendaient silencieusement à l'appel de leur pasteur et priaient dévotement que Dieu prit en pitié les souffrances du condamné et lui accordait le pardon de ses fautes. Avant de commencer la prière, M. le curé dit aux fidèles assemblés que le condamné était toujours dans les mêmes sentiments de résignation et qu'il remerciait de tout son cœur les personnes assemblées dans l'église à son intention.

A neuf heures, dimanche soir, M. le curé Doucet, et les révérends MM. Godin, curé de St. Fidèle, J. Bureau, curé de Ste. Agnès, J. R. Desjardins du collège de St. Anne, et le vicaire de la Malbaie, le Révérend M. C. Bérubé se rendirent auprès du prisonnier pour prier avec lui. Le condamné débarrassé de ses fers fut conduit à la salle des prisonniers. Il eut quelque difficulté à se rendre à cet appartement et il fallut le soutenir quelque peu. Le prisonnier ayant refusé depuis sa sentence de sortir de sa cellule, sa réclusion expliqua la faiblesse qu'il éprouva en faisant les premiers pas. Un autel avait été dressé dans la salle où Poitras devait passer sa dernière nuit et où il écrivit une longue lettre à sa femme. Il ne cessa de manifester des sentiments de piété pendant cette longue nuit et il exprima souvent le désir de voir arriver son heure fatale. “ J'ai l'air fort, disait-il, mais mon cœur est sensible.

Vers 5½ heures, se trouvant seul avec M. Doucet, les tortures morales du condamné se manifestèrent par des sanglots, des soubresauts nerveux et un tremblement de tous les membres. Les paroles de consolation que le prêtre lui prodigua le calmèrent au bout de quelques instants. Faisant allusion à la faiblesse qu'il venait d'éprouver, il fit observer. “ C'est là mon agonie ; sur la potence elle sera trop courte. Dites leur (aux bourreaux) qu'ils me fassent beaucoup souffrir.

A plusieurs reprises, pendant la nuit, M. l'abbé Doucet lui proposa de le reconduire à sa cellule, afin qu'il prit quelques instants de repos. Non, non, dit-il, vous savez bien que le sommeil n'est pas pour moi cette nuit.

Poitras continua à s'entretenir de choses pieuses jusqu'à sept heures, lorsque l'on vint avertir les personnes qui devaient assister à la messe qu'elles pouvaient se rendre dans la salle des prisonniers. Nous trouvâmes dans cette salle un autel dressé exprès pour la funèbre circonstance. Au pied de l'autel, Poitras était agenouillé et priaient pendant que le Révérend

M. Doucet, assisté du Révérend M. Godin, faisait la cérémonie nécessaire pour recevoir le condamné du St Scapulaire.

Postras portait alors un vêtement complètement noir. Sa contenance calme et résignée contrastait beaucoup avec l'agitation qu'il avait manifestée pendant son procès. Au lieu des spasmes qui contractaient en tous sens sa figure et qui dénotaient alors de grandes inquiétudes morales, la physiologie du condamné exprime maintenant la tranquillité, d'esprit et la résignation à son sort. Le changement opéré dans son apparence fait voir que l'esprit s'est dégagé de toute considération de ce monde pour se livrer à celui qui devra le juger dans quelques instants.

Parmi les personnes qui assistent à la messe, nous avons remarqué le Révérend M. Bureau, M. le Shérif Cimon, le Docteur J. A. Hamel et M. Chs. Duberger, Protonotaire.

Un instant avant la messe, Postras fait remarquer au géôlier M. Chaperon, que la lumière du cierge gauche de l'autel est plus brillante que celui du côté droit. (L'on sait qu'un préjugé populaire donne pour signification de ce fait qu'une des personnes présentes à ce phénomène doit mourir bientôt.) En faisant cette remarque Postras sourit tristement.

Postras reste agenouillé pendant toute la messe. Il prie avec beaucoup de dévotion, il soupire fréquemment et se frappe les mains en jetant les yeux sur le crucifix de l'autel. Pendant l'élévation, la voix des bourreaux qui sont enfilés dans l'appartement voisin, se fait entendre et Postras fait un soubresaut, mais il se calme bientôt et se remet en prière. A la Communion il se traîne sur ses genoux pour s'approcher de l'autel : il soupire beaucoup avant de recevoir la sainte communion qui lui fut administrée en Viatique.

A huit heures et un quart, le condamné ayant fini ses actions de grâces, le géôlier lui offre de manger quelque chose. Postras refuse d'abord disant qu'il n'avait besoin de rien, mais sur les instances de M. Bureau et de M. Godin, le condamné essaie de prendre quelque nourriture. Il parvient, en tremblant, à avaler quelques bouchées de pain et une demi-tasse de thé. Il remercie, puis il se plaint de son estomac. *On vient enfant, dit-il, et on repart enfant.* Puis il ajoute : *Je suis content de mourir ; peut-être plus tard, je n'aurais pas été aussi bien préparé.*

Il demande au shérif ce qu'il a fait de la lettre qu'il lui a écrite. M. Cimon lui répond qu'il l'a détruite. *Quand même vous l'auriez, dit Postras, je vous défendrais de la donner ou de la montrer.*

Le condamné converse ensuite avec MM. Bureau et Godin d'une manière aussi calme que si ses instants n'eussent pas été comptés. Un peu après, le souvenir de sa terrible mort lui revenait, il s'écrie ; " C'est un terrible passage ! "

Postras parle de la lettre qu'il a écrite à sa femme et recommande au shérif de l'adresser à M. Martial Bilodeau, curé de Ste. Anne des Monts. Il dit que sa lettre est " *la lettre funèbre.* "

M. l'abbé Godin demande permission de prendre une copie de sa lettre pour la publier, lui disant que cette lettre était à sa louange. Postras y consent en disant : *C'est la lettre d'un pécheur, (Nous publions plus bas cette lettre intéressante.)*

Parlant de la crise qu'il avait eue le matin, il dit : " *Avant la messe, j'ai cru que j'allais mourir... j'ai eu une terrible crise, mais les prières de M. Doucet m'ont soulagé.* "

Quelqu'un ayant fait allusion à la requête qui avait été envoyée au gouvernement, Postras répondit : " *Je n'ai jamais eu de confiance dans une commutation de peine. J'aime mieux la mort que le Pénitencier.* "

Il raconte ensuite avec volubilité que pour gagner les sympathies de ses gardiens et les exciter à la pitié, en paraissant affaibli, pensant que par là il les engagerait à lui fournir les moyens de s'évader, il avait jeûné pendant neuf jours d'abord et huit jours ensuite, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de lait étendu d'eau, ce qui lui causa des souffrances atroces. " *J'aimais à sortir de prison, dit-il, mais Dieu me destinait à des choses meilleures.* "

Quelques minutes après neuf heures, il se remit en prières et il continua ainsi pendant environ une demi-heure. M. l'abbé Bureau l'engagea alors à déclarer sur l'échafaud s'il était innocent ou s'il était coupable. Postras refusa d'abord, prétendant qu'il n'y avait aucune nécessité à faire cette déclaration, qu'il allait mourir et que cela devait être suffisant pour contenter les hommes. Sur les instances de M. Bureau, Postras dit : " *Eh! bien, oui, je le ferai; je suis prêt à faire tous les sacrifices, mais je crains de n'être pas capable... je suis si faible.* "

M. Doucet crut devoir lui dire quelques mots du bourreau, et de le prémunir contre l'émotion qu'il pourrait ressentir en se trouvant d'abord en sa présence. " *Ça ne me fera pas d'impression répondit Postras... mon sacrifice est fait.* "

Dans le même moment, le bourreau faisait son entrée. Les prêtres récitèrent alors des prières auxquelles le condamné répondait d'un ton élevé et sans apparence d'émotion.

Le bourreau lui lia les bras avec des cordes, laissant les mains et les avant-bras libres ; puis il passa la corde au cou du condamné et la lugubre procession défila dans l'ordre suivant : M. l'abbé Doucet, portant surplis et étole et ayant à la main un crucifix qu'il présentait de temps à autre au condamné ; Postras vint ensuite soutenu à droite par M. Bureau et à gauche par M. T. Chaperon. En arrière du condamné est le bourreau, vêtu de noir et masqué ;

il tient dans sa main une extrémité de la corde dont l'autre bout est autour du cou du condamné. En dernier lieu, le shérif, suivi des concétables de la prison. Le malheureux condamné répond, d'une voix ferme, aux litanies récitées par M. l'abbé Godin, jusqu'au lieu de son exécution.

L'échafaud adossé au Palais de Justice, y communiquait par une fenêtre presque de plein-pied avec la plateforme. Lorsque le condamné parut sur le gibet, un silence des plus profonds régnait dans la foule qui se pressait aux abords de la prison. Poitras s'approcha de la balustrade en regardant de tous côtés et fit un effort comme s'il eût voulu parler. M. Doucet lui rappela sa promesse qu'il avait faite à M. Bureau. *Je vous permets de dire ce que je vous ai dit*, dit Poitras. M. Doucet lui observa qu'il lui était impossible de le faire et lui dit de faire connaître lui-même ce qu'il avait à déclarer.

Alors le condamné d'une voix faible mais distincte dit : " JE SUIS COUPABLE DU MEURTRE DE OUBLET, j'en demande à Dieu pardon et à vous-même. . . . Je me recommande à vos prières. . . . Comme la foule n'avait pu entendre ces paroles, M. Doucet les répéta d'un ton assez élevé pour être entendu de toutes les personnes présentes.

Le condamné s'agenouilla pour recevoir l'absolution de ses fautes ; lorsqu'il se releva, avec l'aide des prêtres, il était très pâle et tremblait de tout son corps. Il se plaça sur la trappe. . . Le bourreau commença son ignoble office. Il attacha les pieds du condamné, passa la corde au crochet du gibet, abaissa le bonnet sur les yeux du malheureux et. . . au milieu de l'horreur de toutes les personnes réunies, fit jouer l'horrible machine. La trappe s'ouvrit soudain. . . . Quatre minutes après (10 heures et cinq minutes), le Docteur Hamel, médecin de la prison, déclarait la vie éteinte. Le supplicié dans sa chute, s'était disloqué la colonne vertébrale, ce qui avait amené la mort instantanément : cette lésion fut constatée dans l'examen du cadavre fait par le Dr. Hamel assisté par le Dr. LaTerrière.

Une heure plus tard, un cortège de plusieurs centaines de personnes accompagnait la dépouille mortelle de Eugène Poitras au cimetière de la Malbaie où ses restes ont été déposés après les cérémonies ordinaires qui eurent lieu dans l'église.

Lettre écrite à sa femme par Eugène Poitras, durant la nuit qui a précédé son exécution.

A la prison de la Malbaie,

19 septembre 1869.

Très chère épouse,

Un mot pour te dire que je suis en parfaite santé et ne sais comment est la tienne, oublié par toi. Je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis

l'autorane dernier. Tu as appris le triste sort qui m'est destiné (*plusieurs mots biffés dans l'original*) et comme tu dis que tu es bien consolée, que tu t'en réjouis, tant mieux. Moi aussi, je m'en réjouis après avoir eu bien de la peine et de l'ennui dans cette vie. Je, par cette lettre funèbre, te fais mes adieux ; ma carrière publique est terminée ; ma course en ce monde est finie. Je meurs demain ; je rends mon âme à Dieu, le 20 de septembre 1869, à l'âge de 46 ans, moins dix jours. Vous ne m'avez plus de ce monde. Ce sont les dernières paroles que je vous fais à tenir et mes derniers adieux que je vous fais.

Chère petite femme, je ne te fais pas de reproche à ma mort (*plusieurs mots biffés dans la lettre originale*). Je t'ai demandé du secours et de me venir voir : tu as été insensible à mes appels. Rappelle-toi bien que quand je t'ai vue dans la peine, par acte de théologie, par ton propre pasteur, je n'ai pas été insensible à tes appels ; je t'ai donné ton plein pardon de bon cœur (*plusieurs mots biffés*). Je te le pardonne de tout mon cœur et te donne un parfait ordre d'acquiescement de toute ta vie intérieure. Chère petite femme, reçois mes derniers avis à ma mort et veuille bien les mettre en pratique.

Je te recommande d'abandonner tes amis. Je n'ai pas besoin de te dire les choses qui doivent t'obliger à le faire. Premièrement, ce sont tes amis qui t'ont mis dans la peine et qui me font mourir. Si tu n'avais pas eu tant d'amis, tu m'aurais aimé comme les femmes doivent aimer leurs maris ; tu serais restée à ta maison ; mon cœur aurait été sensible à tes affectueuses félicitations ; j'aurais demeuré content avec toi : ce malheur ne me serait pas advenu. Je ne veux pas t'en faire de reproche du tout, car je suis content de mourir ; mais c'est pour te faire voir que tes amis font ta peine et la mienne.

Deuxièmement, je te prie d'examiner attentivement ton âme et tes amis, sans te rien expliquer, et tu verras après avoir bien examiné ton âme et la mort de Jésus-Christ qui a lavé ton âme dans son sang si tu dois garder tes amis. Je ne te dis pas, chère petite, de ne pas avoir d'amis ; non, mais que ça soit des amis suivant Dieu, des amis de Jésus. Prends mes derniers conseils, très chère petite, et tu verras quand tu seras pardevant Dieu si je te dis des mensonges. Demain, ma chère petite femme, pour payer la dette du prix de mes péchés, je suis obligée de laver mon âme dans mon sang et tu verras quand tu seras obligée de rendre ton âme à Dieu si je te dis la vérité.

Très chère petite, je te recommande notre petite fille, ne la laisse pas marcher ni courir les danses, ni ces rendez-vous de veillées que Dieu défend, car tu sais qu'un seul grain forme

un épi et cet épi re-semé une seconde fois vient à faire une bien mauvaise semence. Je te le recommande à toi-même d'abandonner tes danses et tes marches et tes veillées : tu examineras par toi si tu dois laisser ta fille.

Je te recommande bien, chère petite, le soin de mes petits enfants ; tu sais si je les ai aimés et chéris ; aie bien soin d'eux ; accorde leur la tendresse d'une bonne mère ; tâche qu'ils fassent leur première communion, à dix ans passés. Si j'en ai le pouvoir, je leur dirai des prières. Tu leur feras prendre ma mort en pitié ; tu leur feras prier le Bon Dieu pour moi matin et soir et te demande aussi les tiennes et j'espère que j'aurai le plaisir de vous entendre dire ensemble le chapelet pour moi.

Tu diras à Philippe et à Léocadie qu'ils fassent de bonnes confessions et qu'ils reçoivent le Corps Adorable de Jésus-Christ ; et les deux petits, quand ils feront leur première communion, s'ils veulent communier pour moi. Tu diras à Philippe qu'il garde pour principe ce que je lui ai toujours dit : de ne rien déranger à personne et tu le recommanderas aux autres. Tu diras à Philippe de ne jamais voyager que deux hommes ; d'avoir toujours un troisième avec eux. C'est ce qui fait ma peine aujourd'hui. J'aurais bien désiré tous vous voir avant de mourir afin de vous faire mes recommandations. Dieu n'a pas voulu.

Tu diras à mes petits enfants et à toi-même de ne pas avoir peur de moi ; je leur ferai plutôt du bonheur, si je le peux, que de la peine. Je te recommande, et tu le feras faire à tes petits enfants de toujours se tenir prêts à mourir, parce que vous ne savez pas en quel temps Dieu vous demandera vos âmes.

Tu enverras mes enfants à confesse tous les mois, à moins qu'il y ait quelque chose grave qui les empêche ; et toi-même tâche de le faire pour me plaire dans le ciel et pour plaire à Dieu et pour faire plaisir à vos âmes.

Suivez mes avis et vous trouverez le bonheur. Très chère femme, je suis content de laisser

la vie, afin de finir les peines de ce monde ; plus tard, je n'aurais peut-être pas été aussi bien préparé que je suis aujourd'hui. Je vais laver mon âme dans mon sang pour la remettre à Dieu, et j'espère de la bonté de Dieu, miséricorde.

Je te recommande de faire lire souvent cette lettre afin de vous rappeler mes derniers avis.

Je ne vous parle pas d'autre chose, car je ne me mêle plus des affaires de ce monde, car mes idées aujourd'hui sont pour le ciel : je ne peux plus travailler pour la terre. Je travaille pour sauver mon âme et vous donner des avis pour sauver les vôtres. Et j'espère que vous les metrez en pratique.

Je termine, mes très chers parents, et j'espère que, du haut du Ciel, j'aurai le plaisir de vous voir pratiquer les avis que je vous donne. Tu embrasseras tous mes petits enfants pour moi. Si je peux je ferai des prières pour vous et je vous demande les vôtres. Adieu.

•Ton mari dévoué,
Rendant son âme à Dieu,

EUGÈNE POITRAS.

La dernière bonté de Monsieur le curé Bildeau voudra bien faire la lecture de cette lettre funèbre à tous mes enfants et à ma femme et de leur faire observer mes derniers avis.

Je raze six lignes dans la première page.

Je finis cette lettre et te demande si je t'ai offensé en quelque manière que ce soit, si tu veux bien me le pardonner, comme je te le pardonne à toi-même.

Adieu, très chère femme, adieu, tous mes petits enfants.

EUGÈNE POITRAS.

N'oublie pas le Bon Dieu, car souviens-toi que toi aussi tu mourras un jour, et à la mort, on pense bien autrement que dans la vie. Et encore une fois, je suis content de mourir. J'espère en la miséricorde de mon Dieu.

Au revoir, au ciel.

EUGÈNE POITRAS.

Fin
Eugène Poitras
1891

